



# Championnat de France Sport d'Entreprise 2007

## Division « PROMOTION »

### QUADRETTES

#### **Art. 1**

Le Championnat de France Sport d'Entreprise / Division **PROMOTION** se déroule en **2 phases** :

- **Phase régionale** ( qualificative pour la phase nationale )
- **Phase nationale** ( qualificative pour la phase nationale du Championnat de France / Division EXCELLENCE )

#### **Art. 2**

Ce championnat se dispute en équipe de 4 personnes.

#### **Art. 3**

Ce championnat est ouvert à tous les licenciés titulaires d'une licence FFBSQ Bowling avec autorisation de jouer en Sport d'Entreprise. ( nom de l'entreprise et identification de la région ).

**Le nombre d'enfants et/ou de conjoint ne devra pas excéder 50 % de l'équipe sur les pistes.**

#### **Art. 4 - SYSTEME DE JEU**

Le total des moyennes additionnées des joueur(se)s composant une équipe doit être **inférieur ou égal à 670 points**.

C'est le listing reprenant les scores du **1<sup>er</sup> Septembre 2005 au 31 Août 2006** qui sert de référence. Il est exigé un minimum de **24 parties** en scores cumulés.

Les participant(e)s n'ayant pas ces 24 parties se verront attribuer la moyenne de **190** pour les hommes et **170** pour les dames, excepté pour les premières années de licence qui se verront attribuer une moyenne de **150** pour les hommes et **130** pour les dames.

#### **Art. 5 - REMPLACEMENT**

**Tout remplacement est autorisé à condition de ne pas utiliser plus de 6 joueur(se)s de la phase régionale à la phase européenne du Championnat avec un maximum de 5 joueur(se)s pour chaque phase.**

Tout remplacement par un(e) joueur(se) d'une même entreprise ( remplissant les conditions de ce règlement ) est autorisé en avisant l'arbitre ou le responsable régional présent, avant le début de la nouvelle partie.

Lors de la phase nationale, tout(e) joueur(se) ayant joué(e) ne serait-ce qu'une partie lors d'une des phases précédentes dans une équipe qualifiée, ne peut prétendre à jouer dans une autre équipe de la même entreprise également qualifiée.

#### **Art. 6**

Ce championnat décerne un titre Régional et un titre National à une entreprise.

#### **Art. 7 - ENGAGEMENT**

##### **A - Phase Régionale :**

Les bulletins d'engagements édités par la Commission Sport d'Entreprise du CTS Bowling National, accompagnés d'un chèque de **60,00 € par quadrette**, doivent parvenir au Comité

Régional par l'intermédiaire du délégué(e) Sport d'Entreprise de la région avant la date limite d'inscription.

**Le montant des parties en phase régionale est à la charge des équipes.**

La réversion au CTS Bowling National de **48,00 €** par quadrette engagée, sera régularisée par les Comités régionaux.

**B - Phase Nationale :**

Le montant des parties est à la charge du CTS Bowling National.

**Art. 8 - PHASE REGIONALE**

**A - Déroulement et titre décerné :**

Chaque équipe dispute 2 séries consécutives de 3 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série.

Le titre de Champion de Région est attribué à l'issue des 6 parties à la meilleure quadrette dans la mesure où **4 équipes minimum** sont engagées pour chaque région.

Si dans une région le nombre d'équipes engagées est inférieur à 4, ces équipes seront rattachées à la région sportive, ou à l'inter région sportive concernée, sous la responsabilité du délégué(e) Sport d'Entreprise régional.

**B - Date limite d'inscription**

<b>La date limite d'inscription est fixée par le comité régional</b>
--

**C - Dates et lieux des Phases Régionales**

<b>18 et/ou 19 NOVEMBRE 2006</b>
----------------------------------

L'organisation de chacune des phases est assurée par le délégué(e) Sport d'Entreprise, sous la responsabilité du Comité Régional.

**Art. 8 - PHASE NATIONALE**

**A - Dates et Lieux**

<b>2, 3 et 4 FEVRIER 2007 à RENNES</b>
--

**B - Qualifications :**

**48 équipes maximum** sont qualifiées pour cette phase :

- Les équipes « Championne de Région »
- Les équipes qualifiées au prorata des équipes engagées dans chaque région administrative ou sportive à l'issue des phases régionales, pour arriver à un total de 48 quadrettes.

**C - Déroulement et titre décerné :**

Chaque équipe dispute les éliminatoires sur 2 séries de 4 parties chacune ( consécutives ou non ), avec décalage de pistes à l'issue de la première série.

Les **16 meilleures équipes** disputent une finale sur une série de 4 parties.

Le titre national est attribué à l'issue de ces 12 parties.

Une récompense est attribué au meilleur individuel à l'issue des 12 parties.

**D - Engagements, forfaits et repêchages :**

Les équipes qualifiées pour la phase nationale sont tenues de confirmer leur participation ou leur forfait au responsable de la compétition, le **6 janvier 2007 au plus tard**, afin qu'il procède à leur remplacement par la première équipe éliminée de la région administrative, ou de la région sportive, ou de l'inter régions concernée.

**Art. 9**

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France.

Le Comité Technique et Sportif Bowling National se réserve le droit de toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Les boules d'essai s'effectuent au cours des 12 mn qui précèdent le début de la compétition.

### **Art. 10**

L'équipe Championne de France est qualifiée pour participer à la finale nationale des Championnats de France de la Division EXCELLENCE qui se dérouleront les 9, 10 et 11 Mars 2007 à NANTES.

Elle se présentera dans la même formation que celle ayant évolué durant la saison en cours, avec un maximum de 5 joueur(se)s.